

LA POLÉMIQUE AUTOUR DE LA FONDATION DE LA REINE FABIOLA UNE PERSPECTIVE TROP ÉTROITE ?

Par Jean Blairon

Une fois de plus, oserions-nous dire, la fortune d'un membre de l'élite et sa tentative d'évitement de contribution à la redistribution des richesses est au centre d'une polémique.

Notre pays se dit en effet « secoué » par une affaire touchant un membre de la famille royale, la reine Fabiola, qui reçoit depuis la mort de son époux, c'est-à-dire depuis vingt ans, une dotation publique pour assurer un rôle de représentation du pays, rôle par ailleurs fort limité : la Belgique dispose d'un couple royal qui en a la charge légitime. La reine a construit le projet d'une fondation qui permettrait, d'une part, à ses neveux espagnols d'éviter l'impôt en Belgique dans le cadre de la loi régissant les successions et, d'autre part, de soutenir des institutions catholiques. Cette manière de faire est légale, mais suscite de fortes critiques : plus d'un commentateur s'est demandé s'il ne s'agissait pas d'une manière de « privatiser de l'argent public » - ce qui constitue une manière polie de parler de rapt et de détournement ; plus d'un y a vu aussi la preuve flagrante du manque de neutralité de la famille royale.

Des précisions en cascade ont tenté de « dégonfler » la crise, notamment de la part de l'intéressée : l'argent visé serait issu de son patrimoine privé et non de la dotation, qui serait intégralement dépensée par la reine dans le cadre de son rôle de représentation (mais cette affirmation paraît très difficilement contrôlable).

La polémique qui a continué à faire rage oppose au fond deux camps : ceux qui s'appuient sur le caractère légal de l'opération et arguent qu'il s'agit donc d'une décision privée concernant des biens privés. C'est le cas de Francis Delpérée, qui affirme même « La reine Fabiola est une personne comme les autres. Elle n'a pas de fonction publique ni de responsabilité officielle » (*Le Soir* du 11 janvier 2013).

Les autres, comme Marc Uyttendaele, estiment que la reine a un devoir d'exemplarité : « Comment justifier que l'on demande à n'importe quel citoyen de payer des droits de succession aux taux normaux si l'on voit que des « techniques » sont utilisées par quelqu'un, qui a largement profité des largesses de l'Etat, pour ne pas payer les droits de succession qui auraient raisonnablement dû être ceux à acquitter ? » (*ibidem*).

Nous nous demanderons dans cette analyse si l'on peut opérer un recul réflexif et critique sur cette polémique et tenter de lui redonner son véritable sens contextuel. Nous proposerons comme hypothèse que cette polémique illustre parfaitement le nouveau rapport à la règle de la classe dominante : il ne s'agit donc pas seulement d'une question individuelle ou d'une question royale. En conséquence, nous serons amené à interroger les réponses politiques qui sont apportées en la matière.

UN DIFFÉRENTIEL EFFARANT EN MATIÈRE DE CONTRÔLE

La dotation perçue par la reine Fabiola après le décès de son époux est cent fois supérieure au montant d'un revenu de remplacement pour une personne isolée et dont l'emploi s'est éloigné. Le contrôle que l'une et l'autre subissent se situe cependant dans des proportions strictement inverses. Il est à ce jour inexistant pour l'emploi de la royale dotation dont bénéficie l'épouse du roi Baudouin ; pour la reine, aucune condition n'est fixée, par exemple en matière d'action ou de démarche, alors qu'une personne bénéficiant d'un revenu de remplacement verra ses activités contrôlées dans tous les sens : fera-t-elle, mensuellement, suffisamment de démarches pour

retrouver du travail, s'abstiendra-t-elle de toute activité rémunérée, déclarera-t-elle dans les formes jusqu'à ses activités de bénévole de telle sorte que l'on pourra bien vérifier qu'il ne s'agit pas d'activité professionnelle déguisée, etc.

La dotation s'inscrit dans une logique de *bene volens*, sans contrainte quantitative ni qualitative ; l'allocation de remplacement soupçonne d'office le *bene volens* de fraude.

Pour le revenu cent fois inférieur, le moindre cumul sera traqué ; pour le revenu cent fois supérieur, la question du cumul (avec d'autres rentes par exemple) ne sera même pas posée.

Le résultat d'une conversion au libéralisme

Ce différentiel ne se serait pas installé dans ces proportions aberrantes si les élites, y compris de gauche, ne s'étaient pas converties, à partir des années 80, à la religion du marché. Cette religion prône en effet **la libération de l'instinct de lucre**, en affirmant que sa poursuite – par les élus – aura vertu de développement, de croissance et d'organisation. Moins de contrainte pour les entrepreneurs, pour les entreprises, moins d'Etat, moins d'encadrement... et tout s'arrangera « pour tous ».

En affaires, pour les hauts dirigeants, l'éthique ne suffit-elle pas à ce qu'ils s'auto-contrôlent, comme l'affirme assez risiblement le code Lippens ?

« Laissons-les entreprendre », et la richesse collective ne pourra qu'augmenter (ce qui justifiera quand même quelque bonus ici ou là, même (surtout ?) en cas de licenciement massif de travailleurs). Combien d'années et d'excès aura-t-il fallu pour que la question des bonus des dirigeants d'« entreprises publiques » (sic) soit enfin posée ?

La religion du marché possède son évangile¹ ; Pierre Bourdieu l'avait baptisé « la nouvelle vulgate planétaire » :

« Comme toutes les mythologies de l'âge de la science, la nouvelle vulgate planétaire s'appuie sur une série d'oppositions et d'équivalences, qui se soutiennent et se répondent, pour dépeindre les transformations contemporaines des sociétés avancées : désengagement économique de l'Etat et renforcement de ses composantes policières et pénales, dérégulation des flux financiers et désencadrement du marché de l'emploi, réduction des protections sociales et célébration moralisatrice de la « responsabilité individuelle » :

| MARCHÉ | ÉTAT |
|--------------------|----------------|
| liberté | contrainte |
| ouvert | fermé |
| flexible | rigide |
| dynamique, mouvant | immobile, figé |

1 Et ses prophètes : cfr. J. Blairon « Les gourous de la fin permanente toujours recommencée » dans *Intermag*, « Analyses et études », champ socio-économique : www.intermag.be/index.php/liens-champ-socio-economique/379-les-gourous-de-la-fin-permanente-toujours-recommencee.

| | |
|--------------------------|---|
| futur, nouveauté | passé, dépassé |
| croissance | immobilisme, archaïsme |
| individu, individualisme | groupe, collectivisme |
| diversité, authenticité | uniformité, artificialité |
| démocratique | autocratique « totalitaire » » ² |

Cet évangile possède sa rhétorique sans cesse rabâchée, dont les figures devraient apparaître pour ce qu'elles sont : des preuves par la thèse (« l'économie se mondialise, donc il faut mondialiser notre économie ») ; des thèses infalsifiables (« c'est en créant de la richesse que l'on crée de l'emploi » ; « trop d'impôt tue l'impôt »), des paralogismes (« davantage de marché, c'est davantage d'égalité »), des antinomies orwelliennes (« la destruction (de l'emploi), c'est la protection (de notre économie) »).³

La libération de l'instinct de lucre, couplée à la rhétorique religieuse du marché, crée un univers culturel où la « désaffiliation par le haut », pour reprendre cette expression de Robert Castel, qui désigne l'exemption de toute contribution à la redistribution des richesses et à la construction du lien social, trouve à se justifier.

L'attitude que l'on peut avoir vis-à-vis des libéralités de l'Etat dans le cadre de cette culture de « libération » se comprend aisément : elle relève **des « bonnes œuvres » acceptées et produites activement** par les élites et pour elles-mêmes, à savoir **la création législative d'exemptions**.

Luc Boltanski a d'ailleurs mis en lumière ce « nouveau rapport à la règle » comme constitutif de la formation des élites. Le sociologue indique ainsi que nous avons affaire à une profonde transformation des modalités de l'action de l'Etat, de façon « à lui permettre de servir les intérêts d'un capitalisme lui-même profondément modifié »⁴.

Cette transformation passe par une transformation de la « culture de référence », désormais enseignée dans les « business schools » et commune à une classe dominante consciente d'elle-même et « décomplexée »⁵. Un des points nodaux de la nouvelle culture est un nouveau rapport à la règle, très asymétrique :

« Que les règles auxquelles, en principe, tous doivent se plier, ne sont que des « conventions », résultant de compromis entre des intérêts, au fond arbitraires, et par conséquent adaptables

2 P. Bourdieu, « La nouvelle vulgate planétaire », *Interventions*, Marseille, Agone, 2002, p. 448. Ce texte, co-signé avec Loïc Wacquant, est paru initialement dans *Le monde Diplomatique* en mai 2000.

3 Les exemples de « thèses infalsifiables » et de « paralogismes » sont donnés par Pierre Bourdieu, « La culture est en danger », *Contre-feux*, 2, Paris, Raisons d'agir, 2001.

4 L. Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable*, A propos de « La production de l'idéologie dominante », Paris, Démopolis, 2008, p. 167.

5 Idem, *ibidem*, p. 168.

et modifiables sans scrupule selon les circonstances, est au cœur aujourd'hui de la compétence exigée d'un « responsable ». Ce que savent, dans leur intimité, les « responsables », c'est que celui qui se contente de suivre les règles sans les contourner, les adapter ou les modifier, n'aboutit à rien. (...) Mais ce savoir d'initié ne peut être rendu public. Car se poserait alors (...) la question de savoir (...) pourquoi certains, le plus grand nombre, doivent considérer les règles comme quasiment sacrées, les respecter, sous peine de sanctions, et cela bien qu'elles soient constamment modifiées (...), tandis que d'autres peuvent au contraire **les ajuster au gré d'intérêts qu'il est toujours loisible de présenter, lorsque des « responsables » ayant été un peu loin se trouvent pris sur le fait, comme orientés malgré tout vers le bien commun.** »⁶

C'est d'ailleurs ce qui s'est produit pour la Fondation prévue par la reine : celle-ci y a renoncé, non sans clamer sa peine et sa déception... sans pour autant que cela change quoi que ce soit dans les faits : la contribution à la redistribution des richesses, via l'impôt, sera quand même éludée.

Quant à la dotation, elle vient d'être réduite de 500.000 euros : que sacrifiera la reine par rapport à l'entretien de sa « maison » et ses multiples tâches de représentation ? On frémit par avance...

L'attaque frontale du champ bureaucratique

La nouvelle culture, pour pouvoir servir les intérêts de la classe dominante, a besoin d'universaliser des références qui sont en fait particulières (au service d'intérêts particuliers).

Le modèle de redistribution des richesses qui prévaut encore partiellement en Europe s'appuie en effet sur une relative autonomie des champs : les champs sont des univers sociaux dotés de valeurs et de « lois fondamentales » propres, pour l'observance desquelles on est prêt à prendre beaucoup de risques ou à consentir beaucoup de sacrifices quand on les habite.

Pierre Bourdieu présente ainsi le **champ bureaucratique** comme « un univers dans lequel les agents sociaux n'ont pas d'intérêt personnel et sacrifient leurs intérêts propres au public, au service public, à l'universel. »⁷. On voit le lien fort qui unit les valeurs de ce champ et les valeurs de solidarité qui président à un système de redistribution des richesses.

Pierre Bourdieu note en effet qu'il « existe des univers sociaux dans lesquels la recherche du profit strictement économique peut être découragée par des normes explicites ou des injonctions tacites. « Noblesse oblige », cela signifie que c'est sa noblesse qui interdit au noble de faire certaines choses, et lui enjoint d'en faire d'autres. Parce qu'il fait partie de sa définition, de son essence, supérieure, d'être désintéressé, généreux, il ne peut pas ne pas l'être, « c'est plus fort que lui ». »⁸

On comprend la nécessité pour la nouvelle classe dominante de s'attaquer à l'autonomie des champs : en « modernisant » la fonction publique, pour le champ bureaucratique, en enjoignant à la culture de participer au « développement », pour le champ culturel...

C'est l'**économisme** qui permet une telle attaque : il permet en effet de prétendre « que les lois d'un fonctionnement parmi d'autres, à savoir le champ économique, valent pour tous les

6 *Op. cit.*, pp. 170-171.

7 P. Bourdieu, *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994, p. 160.

8 *Idem, ibidem*, p. 162.

champs »⁹ : au fond, « les affaires sont les affaires », partout et pour « tous » (en fait pour tous ceux qui peuvent **effectivement** en tirer profit).

Et ce que « l'affaire Fabiola » révèle, c'est surtout l'ampleur de la conversion à la religion du marché et la force de l'attaque du champ bureaucratique : l'indignation de la classe politique, dans son intensité et sa quasi-unanimité, a été inversement proportionnelle de la capacité de celle-ci à contextualiser le problème qui était posé, à savoir notamment le rôle qui a été joué par une série de **mesures proprement politiques** qui permettent, depuis plusieurs décennies, la libération de l'instinct de lucre et l'attaque de l'autonomie des champs.

Incapacité qui confine parfois à l'aveuglement...

Ainsi, de l'ancien Ministre Vandembroucke devenu chercheur en sciences sociales, qui regrette que la Belgique ne soit plus un Etat-Providence et qui propose comme mesure... « d'intensifier la politique d'activation » (qu'il a lui-même contribué à faire adopter). Or, s'il y a bien une politique qui incarne l'asymétrie du rapport à la règle (de moins en moins contraignante en haut de la société, pour « libérer » l'initiative et l'entreprise, la règle doit devenir de plus en plus contraignante en bas, pour lutter contre la complaisance à l'assistanat (sic)), c'est bien la politique d'activation...¹⁰

Mais il est vrai que la nouvelle vulgate planétaire peut s'appuyer sur « deux nouvelles figures exemplaires du producteur culturel : (...) l'expert, qui prépare, dans l'ombre des coulisses ministérielles ou patronales ou dans le secret des *think tanks*, des documents à forte teneur technique, couchés autant que possible en langage économique et mathématique. Ensuite le conseiller en communication du prince, transfuge du monde universitaire passé au service des dominants, dont la mission est de mettre en forme académique les projets de la nouvelle noblesse d'Etat et d'entreprise. »¹¹

Les autres ne sont-ils pas, au fond, que des populistes de gauche ?

9 P. Bourdieu, *Op. cit.*, p. 158.

10 *Le Soir* du 14/01/2013.

11 P. Bourdieu, « La nouvelle vulgate planétaire », *Op. cit.*, p. 448.